Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2026/749

1.4.2026

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2026/749 DE LA COMMISSION

du 31 mars 2026

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2023/2183 en ce qui concerne des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 50, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 18 octobre 2023, la Commission, par son règlement d'exécution (UE) 2023/2183 ([2]), a octroyé une autorisation de l'Union, sous le numéro EU-0028964-0000, à la société Evonik Operations GmbH pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family». L'annexe dudit règlement d'exécution contient le résumé des caractéristiques du produit pour cette famille de produits biocides.

(2) Le 10 juillet 2024 et le 20 mars 2025, Evonik Operations GmbH a soumis à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([3]), des notifications de modifications administratives apportées à l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family», enregistrées dans le registre des produits biocides (ci-après le «registre») sous les numéros BC-DY098630-08 et BC-ER104958-18. Les propositions notifiées de modifications de cette autorisation concernent la suppression et l'ajout de noms commerciaux, la suppression et l'ajout de fabricants de produits, la modification des noms de fabricants de substances actives et de produits et la modification de l'adresse d'un fabricant de produits.

(3) Le 29 juillet 2024 et le 3 avril 2025, l'Agence a soumis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, des avis ([4]) sur les modifications administratives notifiées concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family». Dans ces avis, l'Agence concluait que les modifications proposées constituent des modifications administratives au sens de l'article 50, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) nº 528/2012 et du titre 1, sections 1 et 2, de l'annexe du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, et qu'après la mise en œuvre des modifications, les conditions de l'article 19 du règlement (UE) nº 528/2012 seraient toujours remplies.

(4) Le 10 avril 2025, l'Agence a transmis à la Commission le résumé révisé des caractéristiques du produit pour la famille de produits biocides «Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family» dans toutes les langues officielles de l'Union, comprenant toutes les modifications administratives demandées, conformément à l'article 11, paragraphe 6, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.

([2]) Règlement d'exécution (UE) 2023/2183 de la Commission du 18 octobre 2023 octroyant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L, 2023/2183, 19.10.2023, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2023/2183/oj).

([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/354/oj).

([4]) Avis de l'ECHA réf. UAD-C-1752264-31-00/F et UAD-C-1813642-33-00/F des 29 juillet 2024 et 3 avril 2025 sur les modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family», https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation.

(5) La Commission souscrit aux avis de l'Agence et considère dès lors qu'il est approprié de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family» afin d'introduire les modifications administratives demandées par Evonik Operations GmbH.

(6) À l'exception des modifications administratives proposées, toutes les autres informations figurant dans le résumé des caractéristiques du produit pour la famille de produits biocides «Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family», tel qu'il est établi à l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2023/2183, restent inchangées.

(7) Afin d'améliorer la clarté et de faciliter l'accès des utilisateurs et des parties intéressées à la version consolidée du résumé des caractéristiques du produit qui doit être publié par l'Agence, il y a lieu de remplacer l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2023/2183 dans son intégralité, En raison d'une modification, en février 2024, du format utilisé pour la génération du résumé des caractéristiques du produit dans le registre, le résumé des caractéristiques du produit figurant dans ladite annexe devrait aussi inclure des modifications rédactionnelles et de présentation mineures.

(8) Il convient dès lors de modifier le règlement d'exécution (UE) 2023/2183 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe du règlement d'exécution (UE) 2023/2183 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 31 mars 2026.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro d'autorisation EU-0028964-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides EU-0028964-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom de famille**

Nom	Evonik's Hydrogen Peroxide Product Family

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Evonik Operations GmbH
	Adresse	Rellinghauser Straße 1 - 11 45128 Essen DE
Numéro de l'autorisation	EU-0028964-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0028964-0000	
Date de l'autorisation	8.11.2023	
Date d'expiration de l'autorisation	31.10.2033	

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	Evonik Antwerpen NV
Adresse du fabricant	Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Antwerpen NV - Site 1 Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique

Nom du fabricant	Evonik Operations GmbH
Adresse du fabricant	Rellinghauser Straße 1-11 45128 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Operations GmbH - Site 1 Untere Kanalstr. 3 79618 Rheinfelden Allemagne

Nom du fabricant	Evonik Peroxid GmbH
Adresse du fabricant	Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxid GmbH Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche

Nom du fabricant	Evonik Peroxide Netherlands BV
Adresse du fabricant	Hettenheuvelweg 37 /39 1101 BM Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Netherlands BV - Site 1 Oosterhorn 14 9936 HD Farmsum Pays-Bas

Nom du fabricant	Brenntag Schweizerhall AG
Adresse du fabricant	Elsässerstrasse 231 4013 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Schweizerhall AG Site 1 Route Industrielle 10 1580 Avenches Suisse Brenntag Schweizerhall AG Site 2 C/O Infrapark , Baselland, Rothausstrasse 61 4132 Muttenz Suisse

Nom du fabricant	Brenntag GmbH
Adresse du fabricant	Messeallee 11 45131 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag GmbH Site 1 Am Röhrenwerk 46 47259 Duisburg Allemagne Brenntag GmbH Site 2 Boschstraße 3 08371 Glauchau Allemagne Brenntag GmbH Site 3 Hannoversche Str. 40 21079 Hamburg Allemagne Brenntag GmbH Site 4 Dieselstraße 5 74076 Heilbron Allemagne Brenntag GmbH Site 5 Merkurstraße 47 67663 Kaiserslautern Allemagne Brenntag GmbH Site 6 Am Fieseler Werk 9 34253 Lohfelden Allemagne

Nom du fabricant	Brenntag CEE GmbH
Adresse du fabricant	Linke Wienzeile 152 1060 Wien Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag CEE GmbH Site 1 Bahnstraße 13 2353 Guntramsdorf Autriche

	Brenntag CEE GmbH Site 2 Fabrikstraße 4-6 8111 Judendorf Autriche Brenntag CEE GmbH Site 3 Rubensstraße 48 4050 Traun Autriche

Nom du fabricant	Brenntag Slovakia s. r. o.
Adresse du fabricant	Glejovka 902 03 Pezinok Slovaquie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Slovakia s. r. o. Site 1 Glejovka 15 902 03 Pezinok Slovaquie Brenntag Slovakia s. r. o. Site 2 Príboj 558 976 13 Slovenská Ľupča Slovaquie Brenntag Slovakia s. r. o. Site 3 Južná Trieda 72 042 85 Košice Slovaquie

Nom du fabricant	Brenntag S.p.A.
Adresse du fabricant	Via Cusago, 150/4 20153 Milano Italie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag S.p.A. Site 1 Via San Carlo Borromeo 24040 Levate Italie Brenntag S.p.A. Site 2 Via Galliera 6/2 40010 Bentivoglio Italie Brenntag S.p.A. Site 3 Via del Cimitero 6 80030 Castello di Cisterna Italie Brenntag S.p.A. Site 4 Strada Provinciale di Bonifica 34-36 65010 Villanova di Cepagatti Italie Brenntag S.p.A. Site 5 Via Provinciale per Bitetto 70027 Palo del Colle Italie Brenntag S.p.A. Site 6 Via Paduni 03012 Anagni Italie

Nom du fabricant	Brenntag Polska Sp. z o.o.
Adresse du fabricant	Józefa Bema 21 47-224 Kędzierzyn-Koźle Pologne
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Polska Sp. z o.o. Site 1 Józefa Bema 21 47-224 Kędzierzyn-Koźle Pologne Brenntag Polska Sp. z o.o. Site 2 Kwasowa 5 95-100 Zgierz Pologne Brenntag Polska Sp. z o.o. Site 3 Przemysłowa 2 62-080 Jankowice Pologne Brenntag Polska Sp. z o.o. Site 4 Towarowa 9 05-530 Góra Kalwaria Pologne

Nom du fabricant	Brenntag Lietuva UAB
Adresse du fabricant	Palemono g. 171D 52107 Kaunas Lituanie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Lietuva UAB Site 1 Palemono g. 171D 52107 Kaunas Lituanie

Nom du fabricant	Brenntag Hungária Kft.
Adresse du fabricant	Bányalég u. 45 1225 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Hungária Kft. Site 1 Bányalég u. 45 1225 Budapest Hongrie

Nom du fabricant	S.C. Brenntag S.R.L.
Adresse du fabricant	Garii Street 1 077040 Chiajna Roumanie
Emplacement des sites de fabrication	S.C. Brenntag S.R.L. Site 1 Garii Street 1 077040 Chiajna Roumanie

Nom du fabricant	Brenntag Hrvatska d.o.o.
Adresse du fabricant	Radnička cesta 173p 10000 Zagreb Croatie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Hrvatska d.o.o. Site 1 Radnička cesta 173p 10000 Zagreb Croatie

Nom du fabricant	Brenntag Bulgaria EOOD
Adresse du fabricant	j.k. Drujba 2, ul. Obikolna 21, et. 1 1582 Sofia Bulgarie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Bulgaria EOOD Site 1 j.k. Drujba 2, ul. Obikolna 21, et. 1 1582 Sofia Bulgarie

Nom du fabricant	OQEMA S.P.A.
Adresse du fabricant	Via Roggia Bartolomea 7 20090 Assago Italie
Emplacement des sites de fabrication	OQEMA S.P.A. Site 1 VIA TORTONA 73 27055 Rivanazzano Italie

Nom du fabricant	Breustedt Chemie BV
Adresse du fabricant	IJsseldijk 28 7325 WZ Apeldoorn Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Breustedt Chemie BV Site 1 IJsseldijk 28 7325 WZ Apeldoorn Pays-Bas

Nom du fabricant	BEAUSEIGNEUR SAS
Adresse du fabricant	6, Rue André Viellard 90140 Froidefontaine France
Emplacement des sites de fabrication	BEAUSEIGNEUR SAS Site 1 6, Rue André Viellard 90140 Froidefontaine France

Nom du fabricant	Staub & Co. - Silbermann GmbH
Adresse du fabricant	Ostendstraße 124 90482 Nürnberg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Staub & Co. - Silbermann GmbH Site 1 Industriestraße 3 6456 Gablingen Allemagne

Nom du fabricant	Möller GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Bürgerkamp 1 48565 Steinfurt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Möller GmbH & Co. KG Site 1 Bürgerkamp 1 48565 48565 Allemagne

Nom du fabricant	Häffner GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Friedrichstraße 3 71679 Asperg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Häffner GmbH & Co. KG Site 1 Friedrichstraße 3 71679 Asperg Allemagne

Nom du fabricant	Gaches Chimie
Adresse du fabricant	17 avenue de la Gare 31750 Escalquens France
Emplacement des sites de fabrication	Gaches Chimie Site 1 17 avenue de la Gare 31750 Escalquens France Gaches Chimie Site 2 2 Chemin de la Scierie 64150 Os-Marsillon France

Nom du fabricant	Evonik España y Portugal SA
Adresse du fabricant	Afueras s/n 50784 La Zaida Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik España y Portugal SA C/ Afueras s/n. 50784 La Zaida Espagne

Nom du fabricant	Amira Srl
Adresse du fabricant	Via Vecchia Milanese 12 20844 Triuggio (MB) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Amira Srl Site 1 Via Vecchia Milanese 12 20844 Triuggio (MB) Italie

Nom du fabricant	ASiRAL Industriereiniger GmbH
Adresse du fabricant	Hermann-Wehrle-Str. 15 67433 Neustadt/Weinstraße Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	ASiRAL Industriereiniger GmbH Site 1 Hermann-Wehrle-Str. 15 67433 Neustadt/Weinstraße Allemagne

Nom du fabricant	abcr GmbH
Adresse du fabricant	Im Schlehert 10 76187 Karlsruhe Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	abcr GmbH Site 1 Im Schlehert 10 76187 Karlsruhe Allemagne

Nom du fabricant	Antec International Limited
Adresse du fabricant	Windham Road, Chilton Industrial Estate CO1 Sudbury Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Antec International Limited Site 1 Windham Road, Chilton Industrial Estate CO1 Sudbury Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	OQEMA GmbH
Adresse du fabricant	Aachener Straße 258 41061 Mönchengladbach Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	OQEMA GmbH Site 1 Gutberletstraße 17 04316 Leipzig Allemagne

Nom du fabricant	Brenntag Nordic AB
Adresse du fabricant	Hyllie Boulvevard 34 18 TR SE-215 32 Malmö Suède
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Nordic AB Site 1 Vevgatan 2 504 64 Boras Suède

Nom du fabricant	ECSA Chemicals SA
Adresse du fabricant	Burgauerstrasse 17 9230 Flawil Suisse
Emplacement des sites de fabrication	ECSA Chemicals SA Site 1 Via Luigi Favre 16 6828 Balerna Suisse

Nom du fabricant	TENSID-CHEMIE GMBH
Adresse du fabricant	Heinkelstraße 32 76461 Muggensturm Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	TENSID-CHEMIE GMBH Site 1 Heinkelstraße 32 76461 Muggensturm Allemagne

Nom du fabricant	Carl Roth GmbH + Co. KG
Adresse du fabricant	Schoemperlenstraße 3-5 76185 Karlsruhe Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Carl Roth GmbH + Co. KG Site 1 Schoemperlenstraße 3-5 76185 Karlsruhe Allemagne

Nom du fabricant	Hollu Systemhygiene GmbH
Adresse du fabricant	Hollu Campus 1 6170 Zirl Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Hollu Systemhygiene GmbH Site 1 Hollu Campus 1 6170 Zirl Autriche

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Antwerpen NV
Adresse du fabricant	Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Antwerpen NV - Site 1 Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Operations GmbH
Adresse du fabricant	Rellinghauser Straße 1-11 45128 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Operations GmbH - Site 1 Untere Kanalstr. 3 79618 Rheinfelden Allemagne

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Peroxid GmbH
Adresse du fabricant	Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxid GmbH Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Peroxide Netherlands BV
Adresse du fabricant	Hettenheuvelweg 37 /39 1101 BM Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Netherlands BV - Site 1 Oosterhorn 14 9936 HD Farmsum Pays-Bas

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik España y Portugal SA
Adresse du fabricant	Afueras s/n 50784 La Zaida Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik España y Portugal SA C/ Afueras s/n. 50784 La Zaida Espagne

Chapitre 2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 49,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: OXTERIL® Group 1

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 49,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

Mentions de danger	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque de graves lésions des yeux H335: Peut irriter les voies respiratoires. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P264: Se laver hands soigneusement après manipulation. P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter gants de protection / vêtements de protection / protection pour les yeux / protection pour le visage.. P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler CENTRE ANTI-POISON / médecin en cas de malaise. P330: Rincer la bouche. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l´eau / savon. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler CENTRE ANTI-POISON / médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTI-POISON / médecin. P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu conformément aux exigences locales.. P501: Éliminer le récipient conformément aux exigences locales.. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser eau pour l'extinction.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Décontamination des surfaces par procédé de vaporisation de peroxyde d'hydrogène (VHP)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Décontamination des surfaces sèches et des équipements dans les chambres d'hôpital, laboratoires et autres espaces fermés qui ne sont pas en contact avec de l'agroalimentaire.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Vaporisation Description détaillée: Décontamination automatisée par Vaporisation de peroxyde d'hydrogène générée grâce à un générateur VHP. Principales spécification d'un générateur VHP: Principe de diffusion: vaporisation, décontamination à l'aide de peroxyde d'hydrogène gazeux. Volume de la pièce: 30 - 150 m^3. Concentration du produit: 3 120 mg/m^3. Humidité relative: 40 - 80 %. Température: température ambiante.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit prêt à l'emploi doit être appliqué à une concentration de peroxyde d'hydrogène de 1 092 mg/m^3 (780 ppm) par le générateur VHP. Sans objet Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 4 heures Fréquence: quotidienne / si nécessaire Maximum 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Polyéthylène haute densité (PEHD) Bouteille 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

La zone à désinfecter doit être préparée pour la décontamination en enlevant les liquides stagnants et en essuyant les salissures visibles. Nettoyez la zone avant la décontamination. Les portes de placard doivent être ouvertes, les surfaces doivent être séchées et les zones humides (comme les éviers et les cuvettes de toilettes) doivent être décontaminées avec des produits alternatifs appropriés.

Des professionnels spécialement entrainés remplacent le bouchon scellé de l'emballage avec un bouchon contenant une valve de dégazage et un raccord rapide. Le raccord rapide est branché à un tuyau qui le relie au générateur VHP. Condamnez la zone fermée ou la pièce et assurez-vous qu'aucun accès à la zone traitée par vapeur ne soit possible tout au long de la procédure.

Le volume de la pièce doit être compris entre 30 et 150 m^3.

La vitesse de diffusion peut variée de 1,5 à 20 g de produit / minutes.

Température de départ de 20°C ± 2°C.

Humidité relative entre 40 et 80%.

Durant le cycle de décontamination, le générateur VHP ajuste la concentration de peroxyde d'hydrogène jusqu'au niveau efficace de 1 092 mg/m³ (780 ppm) et la conserve à ce niveau durant une durée au moins 4 heures. La concentration en peroxyde d'hydrogène doit être contrôlée lors de la décontamination. Après désinfection, l'aération de la zone scellée est nécessaire afin de réduire la concentration de peroxyde d'hydrogène en dessous de 1,25 mg/m³ ou à une valeur nationale de référence inférieure avant d'entrer dans la zone. Cette étape peut être rapide mais peut également durer plusieurs heures. La durée du cycle de décontamination totale peut atteindre 5 à 8 heures.

L'utilisateur doit toujours procéder à une validation microbiologique de la décontamination dans les pièces à désinfecter (ou dans une «pièce standard» appropriée, si applicable) avec les appareils à utiliser, après laquelle un protocole de décontamination de ces pièces sera conçu et suivi. S'il existe des méthodes disponibles pour contrôler chimiquement la substance active dans l'air ou sur les surfaces, une validation chimique doit être réalisée en plus de la validation biologique, avec, par exemple des bandes test ou avec un outil mesurant les ppm de peroxyde d'hydrogène dans l'air.

Lorsqu'il s'agit d'une «pièce standard» pour laquelle un protocole existe, la validation peut être limitée à uniquement une validation chimique.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des gants résistants aux produits chimiques selon la norme européenne EN 374 ou équivalent, un écran facial et un équipement de protection respiratoire (EPR) (facteur de protection caractéristique (FPC) = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

Aucun accès à la zone traitée n'est autorisé pendant le traitement. Pendant l'aération et avant d'autoriser la rentrée dans la zone traitée, assurez-vous que la concentration en peroxyde d'hydrogène soit inférieure à 1,25 mg/m³ ou à une valeur nationale de référence inférieure, en utilisant par exemple des bandes de test. Pendant l'exploitation du générateur VHP ou en cas de dysfonctionnement, l'entrée dans la pièce n'est possible qu'en portant des vêtements de protection chimique et un EPR (FPC=10) si la concentration en peroxyde d'hydrogène est inférieure ou égale à 12,5 mg/ m³. Respectez les instructions figurant sur l'étiquette.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Décontamination des surfaces par procédé de vaporisation de peroxyde d'hydrogène (VHP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Surfaces sèches dans les zones destinées à l'alimentation humaine et animale et autres espaces clos
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Vaporisation Description détaillée: Décontamination automatisée par Vaporisation de peroxyde d'hydrogène générée grâce à un générateur VHP. Principales spécification d'un générateur VHP: Principe de diffusion : vaporisation, décontamination à l'aide de peroxyde d'hydrogène gazeux. Volume de la pièce: 30 - 150 m^3. Concentration du produit: 3 120 mg/m^3. Humidité relative: 40 - 80 %. Température: température ambiante.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit prêt à l'emploi doit être appliqué à une concentration de peroxyde d'hydrogène de 1 092 mg/m^3 (780 ppm) par le générateur VHP. Sans objet Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 4 heures Fréquence: quotidienne / si nécessaire Maximum 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

La zone à désinfecter doit être préparée pour la décontamination en enlevant les liquides stagnants et en essuyant les salissures visibles. Nettoyez la zone avant la décontamination. Les portes de placard doivent être ouvertes, les surfaces doivent être séchées et les zones humides (comme les éviers et les cuvettes de toilettes) doivent être décontaminées avec des produits alternatifs appropriés.

Des professionnels spécialement entrainés remplacent le bouchon scellé de l'emballage avec un bouchon contenant une valve de dégazage et un raccord rapide. Le raccord rapide est branché à un tuyau qui le relie au générateur VHP. Condamnez la zone fermée ou la pièce et assurez-vous qu'aucun accès à la zone traitée par vapeur ne soit possible tout au long de la procédure.

Le volume de la pièce doit être compris entre 30 et 150 m^3.

La vitesse de diffusion peut variée de 1,5 à 20 g de produit / minutes.

Température de départ de 20°C ± 2°C.

Humidité relative entre 40 et 80%.

Durant le cycle de décontamination, le générateur VHP ajuste la concentration de peroxyde d'hydrogène jusqu'au niveau efficace de 1 092 mg/m³ (780 ppm) et la conserve à ce niveau durant une durée au moins 4 heures. La concentration en peroxyde d'hydrogène doit être contrôlée lors de la décontamination. Après désinfection, l'aération de la zone scellée est nécessaire afin de réduire la concentration de peroxyde d'hydrogène en dessous de 1,25 mg/m³ ou à une valeur nationale de référence inférieure avant d'entrer dans la zone. Cette étape peut être rapide mais peut également durer plusieurs heures. La durée du cycle de décontamination totale peut atteindre 5 à 8 heures.

L'utilisateur doit toujours procéder à une validation microbiologique de la décontamination dans les pièces à désinfecter (ou dans une «pièce standard» appropriée, si applicable) avec les appareils à utiliser, après laquelle un protocole de décontamination de ces pièces sera conçu et suivi. S'il existe des méthodes disponibles pour contrôler chimiquement la substance active dans l'air ou sur les surfaces, une validation chimique doit être réalisée en plus de la validation biologique, avec, par exemple des bandes test ou avec un outil mesurant les ppm de peroxyde d'hydrogène dans l'air.

Lorsqu'il s'agit d'une «pièce standard» pour laquelle un protocole existe, la validation peut être limitée à uniquement une validation chimique.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des gants résistants aux produits chimiques selon la norme européenne EN 374 ou équivalent, un écran facial et un équipement de protection respiratoire (EPR) (facteur de protection caractéristique (FPC) = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

Aucun accès à la zone traitée n'est autorisé pendant le traitement. Pendant l'aération et avant d'autoriser la rentrée dans la zone traitée, assurez-vous que la concentration en peroxyde d'hydrogène soit inférieure à 1,25 mg/m³ ou à une valeur nationale de référence inférieure, en utilisant par exemple des bandes de test. Pendant l'exploitation du générateur VHP ou en cas de dysfonctionnement, l'entrée dans la pièce n'est possible qu'en portant des vêtements de protection chimique et un EPR (FPC=10) si la concentration en peroxyde d'hydrogène est inférieure ou égale à 12,5 mg/ m³. Respectez les instructions figurant sur l'étiquette.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Conditionnement aseptique dans les industries agroalimentaires

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: Spores bactériennes
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Décontamination du matériel de conditionnement alimentaire dans des systèmes de conditionnement aseptique par produit pulvérisé ou nébulisé.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou nébulisation Description détaillée: Pulvérisation ou nébulisation automatique dans les systèmes fermés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Concentration à l'utilisation : peroxyde d'hydrogène 35% (p/p). Concentration de produit dans l'air chaud: 10,83 g/kg Pour la décontamination des bactéries, levures et spores bactériennes, le produit doit être dilué à 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 49,9% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 700 ml de produit au 357 ml d'eau pour obtenir une dilution de 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Nombre et fréquence des applications: Procédés de décontamination chimio-thermique automatisés. Température: ≥ 100°C Temps de pose: au moins 5,5 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Les systèmes de remplissage aseptique forment de manière aseptique un tube à partir d'une feuille stérile de matériau d'emballage. Ce tube est continuellement rempli avec un produit alimentaire liquide et stérile, puis il est scellé transversalement afin de former des sachets, qui sont à leur tour pliés pour prendre la forme finale du paquet. Les matériaux de conditionnement sont livrés à la machine de remplissage aseptique soit sous forme de bobines (de feuilles), soit sous forme de paquets, tubes et bouteilles préformés. Puis 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène est pulvérisé ou nébulisé progressivement vers le matériel d'emballage via un embout. Puis différentes étapes se succèdent pour éliminer tout excès de peroxyde d'hydrogène via de l'air chaud stérile.

Selon la taille du réceptacle, une quantité de 0,1 - 1 ml de 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène est pulvérisée ou nébulisée progressivement via un embout.

Température : ≥ 100°C

Temps de pose : au moins 5,5 secondes

Par exemple, pour un produit contenant 49,9% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 700 ml de produit à 357 ml d'eau pour obtenir une dilution de 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène.

L'utilisateur doit toujours procéder à une validation microbiologique de la décontamination, après laquelle un protocole de décontamination de ces pièces sera conçu et suivi.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des gants résistants aux produits chimiques selon la norme européenne EN 374 ou équivalent, un écran facial et un équipement de protection respiratoire (EPR) (facteur de protection caractéristique (FPC) = 10) en traitant des solutions concentrées pendant le mélange et le chargement ; gants résistants aux produits chimiques classifiés dans la norme européenne EN 374 ou équivalent, vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, et lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou écran facial équivalent durant l'application. Pendant les travaux de maintenance, porter des gants résistants aux produits chimiques classifiés dans la norme EN 374 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des lunettes résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou un écran facial équivalent et un EPR (FPC=4) et pulvériser de l'eau environ 10 secondes avant d'ouvrir la machine. Les instructions d'utilisation de la station de re-remplissage spécifient que les opérations de chargement doivent avoir lieu à un endroit frais et ventilé. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Respectez les instructions figurant sur l'étiquette. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

Les instructions d'utilisation de la station de re-remplissage spécifient que les opérations de remplissage doivent être effectuées dans un lieu frais et ventilé. Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Décontamination des systèmes de distribution d'eau potable par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Nettoyage et décontamination des installations de distribution et de stockage d'eau potable

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces intérieures des systèmes fermés par NEP
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, levures et champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par example, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

NEP (Nettoyage en place): Nettoyez avant décontamination (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un pré-rinçage ou pré-raclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de pré-trempage). Faites circuler le produit dilué dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. Après avoir laissé poser durant 3 heures, rincez les conduites et les réservoirs à l'eau avant de les remplir avec de l'eau potable. Pour la décontamination des bactéries, levures et champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation locale par aspiration (50 %) et bonne norme de ventilation générale (3 changements d'air par heure (CAH)). Respectez les instructions figurant sur l'étiquette.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.5. **Description de l'utilisation**

Tableau 5

Décontamination des surfaces dures non-poreuses et des équipements par immersion

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Équipement dans les industries agroalimentaires, cuisines de restauration à grande échelle et cantines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: immersion Description détaillée: Immersion manuelle des équipements dans des bains ouverts. Immersion automatisée des équipements dans des bains fermés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit au 738 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 60 minutes Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit à 738 ml d'eau pour obtenir une dilution de 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Immersion: Les équipements pour les industries agroalimentaires doivent être décontaminés par immersion. Pré-nettoyez l'équipement. La solution de décontamination doit être diluée dans des cuves (versez ou pompez le produit dans des cuves). L'équipement à décontaminer doit être placé manuellement ou automatiquement dans ces cuves (bains ouverts ou fermés) et doit être enlevé après un temps de contact supérieur à 60 minutes. Une fois que la procédure de décontamination est finie, rincez l'équipement à l'eau. La solution de désinfection dans le bain d'immersion / de trempage doit être remplacée après chaque cycle de décontamination.

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM technique: Extraction locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Le bain d'immersion doit être placé dans une pièce séparée. Uniquement pour une utilisation dans des zones qui ne sont pas accessibles au grand public. Les utilisateurs professionnels sans PSA et RPE (APF=10) ne sont pas autorisés à entrer dans la salle de désinfection. Gardez le bain fermé pendant la désinfection, ouvert uniquement pour le chargement et le déchargement.

Suivez les instructions sur l'étiquette.

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.6. **Description de l'utilisation**

Tableau 6

Décontamination des surfaces par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur La décontamination des surfaces internes en contact avec la nourriture de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs dans l'industrie agroalimentaire

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces internes des systèmes fermés par Nettoyage en place (NEP)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.6.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyez avant décontamination. (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou pré-raclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de pré-trempage). Les surfaces internes de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs doivent être décontaminées grâce à un procédé de NEP. Pour la décontamination des bactéries et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Le processus est réalisé en faisant circuler la solution de décontamination dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. L'application est automatisée et constitue un processus fermé. Après un temps de pose de 3 heures, la tuyauterie et les réservoirs doivent être rincés à l'eau également dans des conditions de système fermé.

4.6.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

4.6.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.6.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.6.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Veuillez vous référer aux instructions spécifiques de chaque usage.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Veuillez vous référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques de chaque usage.

Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Consignes de premiers secours

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale. Information au personnel de santé/ médecin: Initier des mesures de maintien de la vie si nécessaire, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Lavez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Par la suite, enlevez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INHALATION: Passez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer.

S´il y a des symptômes: Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

S'il n'y a pas de symptômes: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement important : Recueillez le produit dans des contenants appropriés (en plastique par exemple) à l'aide d'un équipement correct (comme une pompe à liquides) en vue de son élimination. Ne reversez jamais le produit déversé dans son contenant d'origine pour le réutiliser. Gardez-le loin de toutes substances inflammables et incompatibles. Rincez les résidus abondamment à l'eau. Éliminez la matière absorbée conformément aux règles environnementales en vigueur.

Petit déversement : Diluer le produit avec beaucoup d'eau et rincer ou absorber avec un matériau liant un liquide (p. ex. terre de diatomées ou liant universel). Ramasser mécaniquement et collecter dans des récipients appropriés. Nettoyez soigneusement les surfaces contaminées. Emballez et étiquetez les déchets comme le produit. Ne détachez pas l'étiquette des contenants de livraison avant l'élimination

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminez le produit non utilisé et son conditionnement conformément à la réglementation locale. Les produits usagés peuvent être évacués dans les égouts municipaux en fonction des exigences locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conseil sur la protection contre le feu et les explosions:

Conservez le produit à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur.

Conservez le produit à l'abri de toute source d'inflammation - Ne fumez pas à proximité.

Conservez le produit à l'abri de toute substance inflammable.

Conservez le produit à l'abri de toute substance incompatible.

Stockage:

Exigence de température durant le stockage: 40°C maximum et à protéger contre le gel.

À stocker dans un endroit propre, sec et bien ventilé.

Transportez et stockez le contenant en position verticale vers le haut uniquement.

Veuillez toujours bien fermer le contenant après avoir utilisé du produit.

Évitez toute fuite ou résidu de produit sur les contenants.

Conseils sur le stockage commun:

À ne pas stocker avec des alcalis, réducteurs, sels métalliques (risque de décomposition).

À ne pas stocker avec des solvants organiques (risque d'explosion).

Durée de conservation:

24 mois

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage» sont:

EN 16321 – Protection oculaire et faciale pour les utilisateurs professionnels

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes

La directive du Conseil référencée dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage»: directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive individuelle au sens de l'article 16(1) de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5/5/1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	OXTERIL® 350 SPRAY	Marché: UE
	BIS OKSAN	Marché: UE
	Halades DI	Marché: UE

	DEPTIL 350 SPRAY	Marché: UE
	Amira Hydrogen Peroxide	Marché: UE
	Asiral Des O	Marché: UE
	OXTERIL® 350 VHP	Marché: UE
	PERSYNT® 350 VHP	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028964-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	OXTERIL® 350 SPRAY S	Marché: UE
	DES O HR	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028964-0002 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: OXTERIL® Group 2

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 49,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

Mentions de danger	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque de graves lésions des yeux H335: Peut irriter les voies respiratoires. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P264: Se laver hands soigneusement après manipulation. P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter gants de protection / vêtements de protection / protection pour les yeux / protection pour le visage. P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler CENTRE ANTI-POISON / médecin en cas de malaise. P330: Rincer la bouche. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l´eau / savon. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler CENTRE ANTI-POISON / médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTI-POISON / médecin. P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu conformément aux exigences locales. P501: Éliminer le récipient conformément aux exigences locales. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser eau pour l'extinction.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Conditionnement aseptique dans les industries agroalimentaires

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: Spores bactériennes
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Décontamination Conditionnement aseptique des matériaux de conditionnement agroalimentaires dans des systèmes fermés de conditionnement aseptique par immersion, pulvérisation et nébulisation.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Immersion, nébulisation ou pulvérisation Description détaillée: Immersion automatisée dans des systèmes fermés. Nébulisation et pulvérisation automatisées dans des systèmes fermés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Concentration à l'utilisation: 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène Pour la décontamination des bactéries, levures et spores bactériennes, le produit doit être dilué à 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 49,9% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 700 ml de produit au 357 ml d'eau pour obtenir une dilution de 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Nombre et fréquence des applications: Procédés de désinfection chimio-thermiques automatisés. Concentration à l'utilisation: 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène Pulvérisation ou nébulisation: Température: ≥100°C Temps de pose: au moins 5,5 secondes Immersion: Température: ≥80°C Temps de pose: au moins 2,5 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Les systèmes de remplissage aseptique forment de manière aseptique un tube à partir d'une feuille stérile de matériau d'emballage. Ce tube est continuellement rempli avec un produit alimentaire liquide et stérile, puis il est scellé transversalement afin de former des sachets, qui sont à leur tour pliés pour prendre la forme finale du paquet. Les matériaux de conditionnement sont livrés à la machine de remplissage aseptique soit sous forme de bobines (de feuilles), soit sous forme de paquets, tubes et bouteilles préformés. Le matériau de conditionnement sous forme de bobines (de feuilles) passe dans un bain profond de peroxyde d'hydrogène 35 % (p/p), par immersion. Les paquets, tubes et bouteilles préformés sont pulvérisés ou embrumés par étapes avec du peroxyde d'hydrogène 35 % (p/p) via une buse. Puis différentes étapes se succèdent pour éliminer tout excès de peroxyde d'hydrogène via de l'air chaud stérile.

Selon la taille du réceptacle, une quantité de 0,1 - 1 ml de 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène est pulvérisée ou nébullisée progressivement via un embout.

Température: ≥100°C

Temps de pose: au moins 5,5 secondes

Le matériau de conditionnement sous forme de bobines (de feuilles) passe dans un bain profond de peroxyde d'hydrogène 35% (p/p), par immersion.

Température: ≥80°C

Temps de pose: au moins 2,5 secondes

Par exemple, pour un produit contenant 49,9% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 700 ml de produit à 357 ml d'eau pour obtenir une dilution de 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène.

L'utilisateur doit toujours procéder à une validation microbiologique de la décontamination, après laquelle un protocole de décontamination de ce conditionnement / système sera conçu et suivi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des gants résistants aux produits chimiques selon la norme européenne EN 374 ou équivalent, un écran facial et un équipement de protection respiratoire (EPR) (facteur de protection caractéristique (FPC) = 10) en traitant des solutions concentrées pendant le mélange et le chargement ; gants résistants aux produits chimiques classifiés dans la norme européenne EN 374 ou équivalent, vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, et lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou écran facial équivalent durant l'application.

Pendant les travaux de maintenance, porter des gants résistants aux produits chimiques classifiés dans la norme EN 374 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des lunettes résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou un écran facial équivalent et un EPR (FPC=4) et pulvériser de l'eau environ 10 secondes avant d'ouvrir la machine. Les instructions d'utilisation de la station de re-remplissage spécifient que les opérations de chargement doivent avoir lieu à un endroit frais et ventilé. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Respectez les instructions figurant sur l'étiquette. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

Les instructions d'utilisation de la station de re-remplissage spécifient que les opérations de remplissage doivent être effectuées dans un lieu frais et ventilé. Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Décontamination des systèmes de distribution d'eau potable par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Nettoyage et décontamination des installations de distribution et de stockage d'eau potable
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces intérieures des systèmes fermés par NEP
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, de levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

NEP (Nettoyage en place): Nettoyez avant décontamination (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou pré-raclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de pré-trempage). Faites circuler le produit dilué dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. Après avoir laissé poser durant 3 heures, rincez les conduites et les réservoirs à l'eau avant de les remplir avec de l'eau potable. Pour la décontamination des bactéries, levures et champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. RMM techniques: Ventilation par aspiration locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Lisez les instructions écrites sur l'étiquette. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Décontamination des surfaces dures non-poreuses et des équipements par immersion

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Équipement dans les industries agroalimentaires, cuisines de restauration à grande échelle et cantines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: immersion Description détaillée: Immersion manuelle des équipements dans des bains ouverts. Immersion automatisée des équipements dans des bains fermés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit au 738 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications:

	Temps de pose: au moins 60 minutes Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit à 738 ml d'eau pour obtenir une dilution de 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Immersion :

Les équipements pour les industries agroalimentaires doivent être décontaminés par immersion. Pré-nettoyez l'équipement. La solution de décontamination doit être diluée dans des cuves (versez ou pompez le produit dans des cuves). L'équipement à décontaminer doit être placé manuellement ou automatiquement dans ces cuves (bains ouverts ou fermés) et doit être enlevé après un temps de contact supérieur à 60 minutes. Une fois que la procédure de décontamination est finie, rincez l'équipement à l'eau. La solution de désinfection dans le bain d'immersion / de trempage doit être remplacée après chaque cycle de décontamination.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM technique: Extraction locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH).

Le bain d'immersion doit être placé dans une pièce séparée. Uniquement pour une utilisation dans des zones qui ne sont pas accessibles au grand public. Les utilisateurs professionnels sans PSA et RPE (APF=10) ne sont pas autorisés à entrer dans la salle de désinfection. Gardez le bain fermé pendant la désinfection, ouvert uniquement pour le chargement et le déchargement.

Suivez les instructions sur l'étiquette.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Décontamination des surfaces par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur La décontamination des surfaces internes en contact avec la nourriture de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs dans l'industrie agroalimentaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces internes des systèmes fermés par Nettoyage en place (NEP)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyez avant décontamination. (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou pré-raclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de pré-trempage). Les surfaces internes de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs doivent être décontaminées grâce à un procédé de NEP. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Le processus est réalisé en faisant circuler la solution de décontamination dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. L'application est automatisée et constitue un processus fermé. Après un temps de pose de 3 heures, la tuyauterie et les réservoirs doivent être rincés à l'eau également dans des conditions de système fermé.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH).

Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Veuillez vous référer aux instructions spécifiques de chaque usage.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Veuillez vous référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques de chaque usage.

Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Consignes de premiers secours

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale. Information au personnel de santé/ médecin: Initier des mesures de maintien de la vie si nécessaire, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Lavez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Par la suite, enlevez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INHALATION: Passez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer.

S´il y a des symptômes: Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

S'il n'y a pas de symptômes: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement important : Recueillez le produit dans des contenants appropriés (en plastique par exemple) à l'aide d'un équipement correct (comme une pompe à liquides) en vue de son élimination. Ne reversez jamais le produit déversé dans son contenant d'origine pour le réutiliser. Gardez-le loin de toutes substances inflammables et incompatibles. Rincez les résidus abondamment à l'eau. Éliminez la matière absorbée conformément aux règles environnementales en vigueur.

Petit déversement : Diluer le produit avec beaucoup d'eau et rincer ou absorber avec un matériau liant un liquide (p. ex. terre de diatomées ou liant universel). Ramasser mécaniquement et collecter dans des récipients appropriés. Nettoyez soigneusement les surfaces contaminées. Emballez et étiquetez les déchets comme le produit. Ne détachez pas l'étiquette des contenants de livraison avant l'élimination.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminez le produit non utilisé et son conditionnement conformément à la réglementation locale. Les produits usagés peuvent être évacués dans les égouts municipaux en fonction des exigences locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conseil sur la protection contre le feu et les explosions:

Conservez le produit à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur.

Conservez le produit à l'abri de toute source d'inflammation - Ne fumez pas à proximité.

Conservez le produit à l'abri de toute substance inflammable.

Conservez le produit à l'abri de toute substance incompatible.

Stockage:

Exigence de température durant le stockage : 40°C maximum et à protéger contre le gel.

À stocker dans un endroit propre, sec et bien ventilé.

Transportez et stockez le contenant en position verticale vers le haut uniquement.

Veuillez toujours bien fermer le contenant après avoir utilisé du produit.

Évitez toute fuite ou résidu de produit sur les contenants.

Conseils sur le stockage commun:

À ne pas stocker avec des alcalis, réducteurs, sels métalliques (risque de décomposition).

À ne pas stocker avec des solvants organiques (risque d'explosion).

Durée de conservation:

24 mois

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage» sont:

EN 16321 – Protection oculaire et faciale pour les utilisateurs professionnels

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes

La directive du Conseil référencée dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage» : directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive individuelle au sens de l'article 16(1) de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5/5/1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	OXTERIL® 350 BATH	Marché: UE
	DES-H2O2 35	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028964-0003 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	OXTERIL® 350 COMBI	Marché: UE
	SPECIJAL PT	Marché: UE
	Brennspec HP 35 aseptic	Marché: UE
	Climax HPO Aseptisk	Marché: UE
	OXTERIL® 350 LRD	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028964-0004 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: CLARMARIN® Group 1

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 49,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

Mentions de danger	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque de graves lésions des yeux H335: Peut irriter les voies respiratoires. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P264: Se laver hands soigneusement après manipulation. P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter gants de protection / vêtements de protection / protection pour les yeux / protection pour le visage. P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler CENTRE ANTI-POISON / médecin en cas de malaise. P330: Rincer la bouche. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l´eau / savon. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler CENTRE ANTI-POISON / médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTI-POISON / médecin. P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

	P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu conformément aux exigences locales. P501: Éliminer le récipient conformément aux exigences locales. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser eau pour l'extinction.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Décontamination du linge dans les machines à laver fermées par dosage

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Virus Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Décontamination du linge dans les machines à laver.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Remplissage (Dosage) Description détaillée: Le produit est automatiquement dosé dans la machine à laver lors du processus de lavage (lavage principal).
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,019 à 0,029% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Les produits biocides sont dilués en conséquence afin d'obtenir une concentration à l'usage de l'ordre de 0,019 à 0,029% (p/p). Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: concentration de 0,5 ml ou 0,75 ml, ajoutez jusqu'à 1 litre d'eau pour obtenir une concentration de 0,019% (p/p) ou 0,029% (p/p). Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Bactéries, levures, champignons: Concentration à l'utilisation: 0,019 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène dans la solution de lavage Agent tampon alcalin: 0,6 ml/l BEIPUR ANP.

	Temps de pose: 10 minutes. Température: 70°C Virus: Concentration à l'utilisation: 0,029 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène dans la solution de lavage Agent tampon alcalin: 0,6 ml/l BEIPUR ANP Temps de pose: 10 minutes Température: 80°C Vêtements: ratio de liquide = 1:4
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Le produit et l'agent tampon alcalin sont automatiquement dosés dans la machine à laver lors du processus de lavage. Le dosage des deux composants est réalisé via deux tubes et stations de dosage séparés. Le produit et l'agent tampon alcalin ne doivent pas être mélangés avant le dosage dans la machine à laver. Intervalle de traitement - quotidiennement / si nécessaire (0,5 heures/ jour).

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Décontamination des systèmes de distribution d'eau potable par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Nettoyage et décontamination des installations de distribution et de stockage d'eau potable
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces intérieures des systèmes fermés par NEP
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries et levures, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau afin d'atteindre une concentration de 4,7 (p/p) en peroxide d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

NEP (Nettoyage en place): Nettoyez avant décontamination (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou pré-raclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de pré-trempage). Faites circuler le produit dilué dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. Après avoir laissé poser durant 3 heures, rincez les conduites et les réservoirs à l'eau avant de les remplir avec de l'eau potable. Pour la décontamination des bactéries, levures et champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène.

Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Décontamination des surfaces dures non-poreuses et des équipements par immersion

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Équipement dans les industries agroalimentaires, cuisines de restauration à grande échelle et cantines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: immersion Description détaillée: Immersion manuelle des équipements dans des bains ouverts. Immersion automatisée des équipements dans des bains fermés.

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit au 738 ml d'eau afin d'atteindre une concentration de 8,1 (p/p) en peroxide d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 60 minutes Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la décontamination des bactéries et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit à 738 ml d'eau pour obtenir une dilution de 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Immersion: Les équipements pour les industries agroalimentaires doivent être décontaminés par immersion. Pré-nettoyez l'équipement. La solution de décontamination doit être diluée dans des cuves (versez ou pompez le produit dans des cuves). L'équipement à décontaminer doit être placé manuellement ou automatiquement dans ces cuves (bains ouverts ou fermés) et doit être enlevé après un temps de contact supérieur à 60 minutes. Une fois que la procédure de décontamination est finie, rincez l'équipement à l'eau. La solution de désinfection dans le bain d'immersion / de trempage doit être remplacée après chaque cycle de décontamination.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: extraction locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Le bain d'immersion doit être placé dans une pièce séparée. Uniquement pour une utilisation dans des zones qui ne sont pas accessibles au grand public. Les utilisateurs professionnels sans PSA et RPE (APF=10) ne sont pas autorisés à entrer dans la salle de désinfection. Gardez le bain fermé pendant la désinfection, ouvert uniquement pour le chargement et le déchargement.

Suivez les instructions sur l'étiquette.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Décontamination des surfaces par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur La décontamination des surfaces internes en contact avec la nourriture de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs dans l'industrie agroalimentaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces internes des systèmes fermés par Nettoyage en place (NEP)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau afin d'atteindre une concentration de 4,7 (p/p) en peroxide d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyez avant décontamination. (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou pré-raclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de pré-trempage). Les surfaces internes de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs doivent être décontaminées grâce à un procédé de NEP. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Le processus est réalisé en faisant circuler la solution de décontamination dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. L'application est automatisée et constitue un processus fermé. Après un temps de pose de 3 heures, la tuyauterie et les réservoirs doivent être rincés à l'eau également dans des conditions de système fermé.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 RAH). Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Veuillez vous référer aux instructions spécifiques de chaque usage.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Veuillez vous référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques de chaque usage.

Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Consignes de premiers secours

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale. Information au personnel de santé/ médecin: Initier des mesures de maintien de la vie si nécessaire, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Lavez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Par la suite, enlevez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INHALATION: Passez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer.

S´il y a des symptômes: Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

S'il n'y a pas de symptômes: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement important : Recueillez le produit dans des contenants appropriés (en plastique par exemple) à l'aide d'un équipement correct (comme une pompe à liquides) en vue de son élimination. Ne reversez jamais le produit déversé dans son contenant d'origine pour le réutiliser. Gardez-le loin de toutes substances inflammables et incompatibles. Rincez les résidus abondamment à l'eau. Éliminez la matière absorbée conformément aux règles environnementales en vigueur.

Petit déversement : Diluer le produit avec beaucoup d'eau et rincer ou absorber avec un matériau liant un liquide (p. ex. terre de diatomées ou liant universel). Ramasser mécaniquement et collecter dans des récipients appropriés. Nettoyez soigneusement les surfaces contaminées. Emballez et étiquetez les déchets comme le produit. Ne détachez pas l'étiquette des contenants de livraison avant l'élimination.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminez le produit non utilisé et son conditionnement conformément à la réglementation locale. Les produits usagés peuvent être évacués dans les égouts municipaux en fonction des exigences locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conseil sur la protection contre le feu et les explosions:

Conservez le produit à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur.

Conservez le produit à l'abri de toute source d'inflammation - Ne fumez pas à proximité.

Conservez le produit à l'abri de toute substance inflammable.

Conservez le produit à l'abri de toute substance incompatible.

Stockage:

Exigence de température durant le stockage : 40°C maximum et à protéger contre le gel.

À stocker dans un endroit propre, sec et bien ventilé.

Transportez et stockez le contenant en position verticale vers le haut uniquement.

Veuillez toujours bien fermer le contenant après avoir utilisé du produit.

Évitez toute fuite ou résidu de produit sur les contenants.

Conseils sur le stockage commun:

À ne pas stocker avec des alcalis, réducteurs, sels métalliques (risque de décomposition).

À ne pas stocker avec des solvants organiques (risque d'explosion).

Durée de conservation:

24 mois

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage» sont:

EN 16321 – Protection oculaire et faciale pour les utilisateurs professionnels

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes

La directive du Conseil référencée dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage» : directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive individuelle au sens de l'article 16(1) de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5/5/1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	CLARMARIN® 350	Marché: UE
	Wapo 35 Biozid	Marché: UE
	Calgonit sporexalin	Marché: UE
	Hollu LG DES 851	Marché: UE
	Wapo 35	Marché: UE
	WEICOLUB®-DES	Marché: UE
	WEICOPER®-O	Marché: UE
	WP 35	Marché: UE
	Brennspec HP 35	Marché: UE
	BEIBLEACH WP 35	Marché: UE
	SANITER LP	Marché: UE
	OXY 50	Marché: UE
	OXY 50 PLUS	Marché: UE
	STERIL 130	Marché: UE
	OXY 50 DM	Marché: UE
	PEROXISOL	Marché: UE
	DEWA-OX	Marché: UE
	PEROGENO 130	Marché: UE
	EUROXY 50 AG SUPER	Marché: UE
	EUROGENO	Marché: UE
	OXICLEAN 2510/A	Marché: UE
	OXICLEAN 3000/A	Marché: UE

	AGRISAN 40	Marché: UE
	OXICLEAN 10	Marché: UE
	ENERSAN 2510A	Marché: UE
	ANTIFERMENTA-TIVO K	Marché: UE
	ANTIFERMENTA-TIVO K 100	Marché: UE
	ACQUA	Marché: UE
	SBIANCANTE K	Marché: UE
	OSSIDANTE ATTIVO	Marché: UE
	LAUNDRY 05	Marché: UE
	SYSTEMIC PROFESSIONAL M4 DES	Marché: UE
	LAUNDRY 05 D	Marché: UE
	RAPIDES OXY	Marché: UE
	DES-H 35	Marché: UE
	SYSTEM PROTEX 4	Marché: UE
	ECSO 8670	Marché: UE
	Komponente 2	Marché: UE
	SANOLIFE HO	Marché: UE
	E-FLOW DETERGENTE SP01	Marché: UE
	CANDOR STERIL B	Marché: UE
	OXY 70 DM	Marché: UE
	BLUOXIRAPID	Marché: UE
	ALFA-O-DUE	Marché: UE
	BAR-O-DUE	Marché: UE
	OXY ONE	Marché: UE
	OXI 50 DM	Marché: UE
	Idroxan WT	Marché: UE
	BÜFA-Oxy WS	Marché: UE
	O 33	Marché: UE

			WAPERSOL® 35	Marché: UE	
			GRS 7325 S	Marché: UE	
			TH 830D	Marché: UE	
			KORASIL 3500-KA	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0028964-0005 1-3		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			CLARMARIN® 500	Marché: UE	
			Wapo 50 Biozid	Marché: UE	
			Wapo 50	Marché: UE	
			INO PEROX 50	Marché: UE	
			Mirasan Perox	Marché: UE	
			Brennspec HP 50	Marché: UE	
			INTERCLEAN® TW	Marché: UE	
			DES-H 50	Marché: UE	
			Sanivet TM AQUA	Marché: UE	
			OXINEUTRO	Marché: UE	
			Vet-Ox	Marché: UE	
			WAPERSOL® 50	Marché: UE	
			KORASIL 5000-GS	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0028964-0006 1-3		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	49,9 % (p/p)